



REJOIGNEZ LE RÉSEAU DE RÉFÉRENCE DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

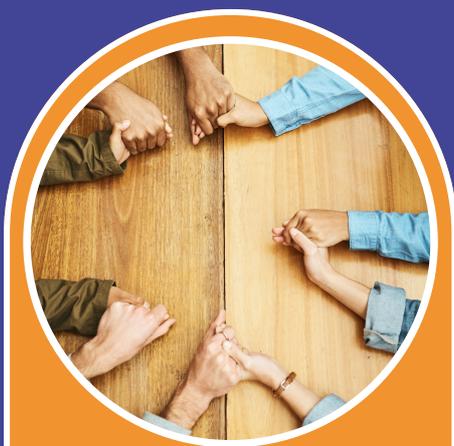
Accueillir, informer et accompagner familles, jeunes
et professionnels



Charte du réseau

Nos valeurs

- Accueil inconditionnel et universel
- Non-jugement
- Respect de la laïcité, de la liberté de choix et de la singularité de chacun
- Reconnaissance des compétences et des potentialités de chacun
- Non lucrativité



Nos principes d'intervention

- Démarche de prévention et de coéducation privilégiant l'apprentissage en autonomie, l'expérience collective et la collaboration
- « Faire école » entre parents, entre éducateurs, entre parents et éducateurs
- Approche pluriréférentielle en sciences humaines et sciences sociales
- Pluridisciplinarité des équipes salariées et bénévoles

Un réseau associatif

au service des parents, des familles, des professionnels.

Nos forces

- Réseau de soutien à la parentalité reconnu
- Expertise, adaptabilité et capacité d'innovation
- Conseil scientifique
- Publication de *L'école des parents* la revue de référence de la parentalité et de l'éducation
- Mutualisation : projets, expériences
- Observatoire de l'évolution de la famille et de la société



La Fnepe et les EPE sont agréées jeunesse et éducation populaire, ainsi qu'associations complémentaires de l'enseignement public. La Fédération nationale (Fnepe) est reconnue d'utilité publique.

Pourquoi rejoindre le réseau ?

Un projet associatif partagé



Faire partie du réseau associatif pionnier du soutien à la parentalité



Contribuer au débat public et à la construction des politiques publiques de demain



Échanger et partager entre membres sur les problématiques, expériences et expérimentations



Enrichir ses pratiques grâce aux échanges entre pairs, à la coopération avec le conseil scientifique, à la revue *L'école des parents*



Bénéficier de la reconnaissance institutionnelle et opérationnelle liée à l'agrément EPE



Bénéficier des services et des agréments de la Fnepe

Une fédération au service de ses membres



Participation aux instances et travaux nationaux sur la parentalité, l'éducation et la jeunesse



Édition de la revue *L'école des parents* et tarif préférentiel pour les membres du réseau



Capitalisation des observations terrain relatives aux attentes et besoins des parents et des familles, mobilisation du conseil scientifique



Organisation de colloques, webinaires, groupes de travail, formations pour les équipes salariées et bénévoles des EPE



Veille informative en direction du réseau, des partenaires, des parents et des jeunes



Soutien technique, appui et conseil aux EPE, développement de projets en coopération avec les EPE



Développement du réseau sur le territoire national



Création de jeux de médiation, de guides et de livrets



Valorisation du réseau à travers les réseaux sociaux, le site web et des brochures

Comment rejoindre le réseau ?

2 modalités d'adhésion :

- Agrément EPE

Une association qui déploie exclusivement des actions de soutien à la parentalité

- Labellisation EPE

Une association portant des actions de soutien à la parentalité et pouvant intervenir dans un champ plus large



Appartenir au réseau, c'est :

- Un engagement réciproque entre les membres impliquant entraide, loyauté, solidarité, travail en équipe, non-concurrence entre membres, et l'adhésion à la Charte du réseau des EPE.
- La mise en place des actions fondées sur une analyse des besoins des parents et des familles
- La coopération avec les acteurs du territoire
- L'organisation de supervisions d'équipes et des analyses des pratiques

Les étapes pour rejoindre le réseau



Étape 1



Prise de contact avec la Fnepe.

Étape 2



Échanges et rencontres pour évaluer l'adéquation du projet de l'association ou des porteurs de projet avec le projet associatif du réseau EPE.

Étape 3



Formalisation et dépôt du dossier de demande d'agrément ou de labellisation.

Étape 4



Présentation du dossier à la commission de suivi de la charte pour avis.

Étape 5



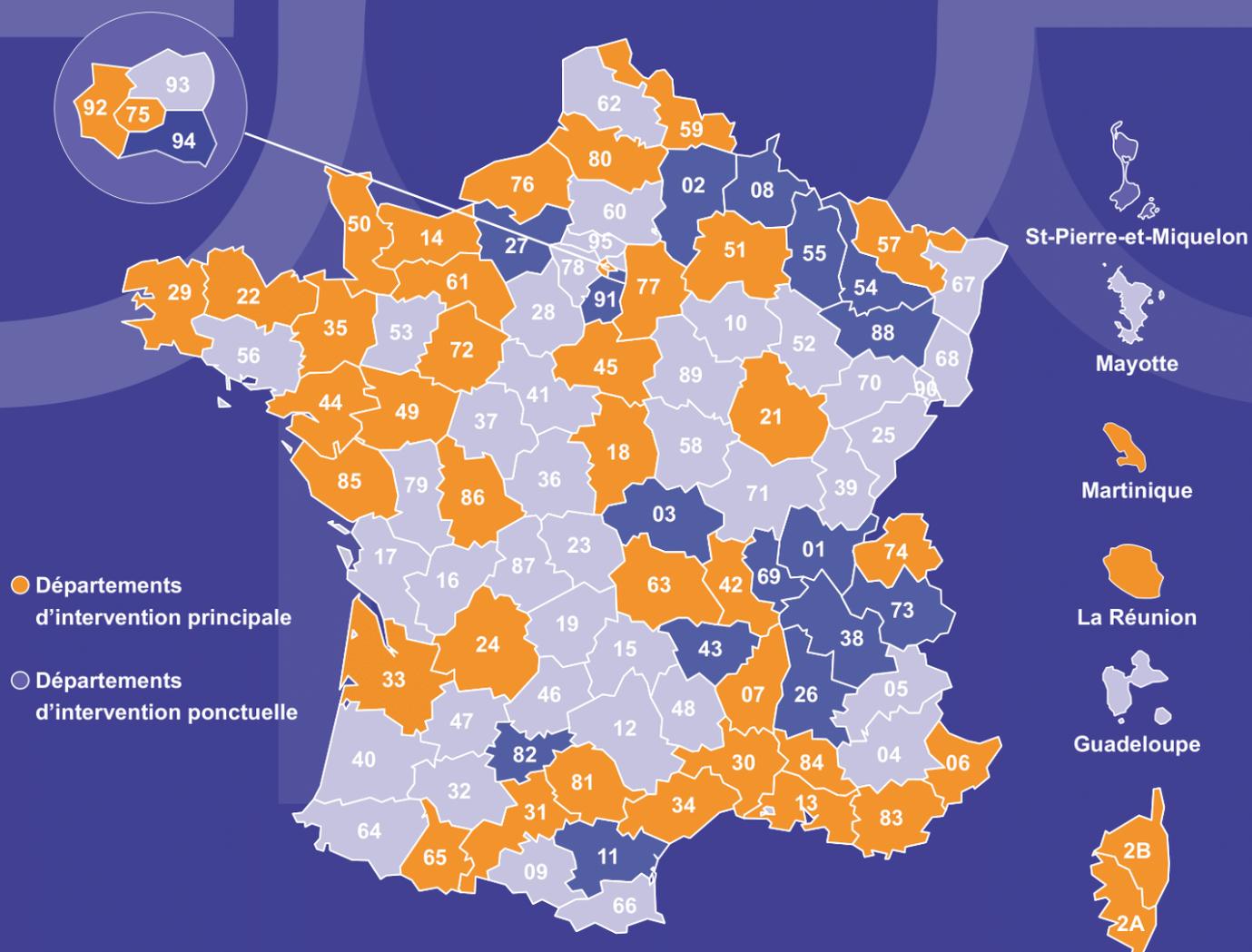
Acceptation ou refus de l'agrément ou de la labellisation par le conseil d'administration de la Fnepe, qui s'appuie sur l'avis de la commission

Étape 6



Signature de la convention d'adhésion à la Fnepe. L'association est membre du réseau.

Le réseau EPE en 2024



Vous souhaitez échanger ?



Contactez **Carole Wiant**
Responsable téléphonie sociale et développement
carole.wiant@ecoledesparents.org
01 47 53 62 79
06 40 37 78 77



[Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs](#)



[@FNEPE](#)